

Cimetière de Pantin : un accident entre deux véhicules a endommagé treize sépultures

Lundi 20 mars, une voiture conduite par un particulier dans une allée du cimetière de Pantin a refusé la priorité à un camion de la Ville de Paris.

Pour éviter une violente collision, l'agent municipal qui conduisait le camion a été contraint de faire sortir son véhicule de la route. Contournant les arbres qui bordaient la chaussée, il a heurté treize sépultures confessionnelles situées dans la 48e division, avant de marquer enfin l'arrêt.

Les services de Police et la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris se sont rapidement rendus sur place, pour prendre en charge les trois personnes impliquées. Si aucune d'elles n'a été blessée, elles ont toutefois été choquées par cet accident à la fois inédit et visuellement très impressionnant.

L'enquête de Police a d'une part confirmé la responsabilité du particulier et d'autre part permis de déterminer que le camion était en excès de vitesse. Les compagnies d'assurances ont été saisies et les constats réalisés.

S'agissant de concessions de pleine terre, les cercueils n'ont heureusement pas été touchés et sont en sécurité. La Ville de Paris, qui a depuis pris attache avec les représentants de la communauté juive et avec les familles concernées, veillera à ce que la restauration des tombes soit effectuée dans les meilleurs délais.

Contact presse : Service de presse / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr